

Conseil d'établissement 2019-2020



Date : Lundi 22 juin 2020

Heure : 19 h

Endroit : Par Teams

Absent : M. Patrick Gagnon et Mme Nathalie Dubé.

Bonne(s) nouvelle(s) : M. Yves explique comment s'est déroulé le retour en classe suite à la pandémie. Malgré la distanciation et grâce à la mise en place de nouvelles procédures et du nouveau personnel, ce fut une belle croisière et remercie tous et toutes pour la collaboration extraordinaire.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil et quorum	M. Yves Ouellet souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant l'adoption du budget 2020-2021. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-06-001]	
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020	Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Cynthia Parent QUE le procès-verbal du 25 mai dernier soit adopté tel quel. Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2020-06-002]	<i>Mme Daisy le déposera sur le site de l'école.</i>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4. Covid-19</p>	<p>M. Yves explique que certaines règles ont déjà été mises en place pour l'année scolaire 2020-2021, mais que toutes ces mesures sont sujettes à être modifiées prochainement.</p> <p>Il nous informe aussi qu'un budget a été alloué en lien avec les dépenses reliées à la pandémie. Cependant, il a été utilisé au minimum.</p> <p>M. Yves demande si nous avons des questions, des choses à conserver, à modifier ou à ajouter pour l'an prochain si nous devons revivre la même situation.</p> <p>Mme Stacy souligne l'importance de poursuivre les services pour les élèves vulnérables.</p>	
<p>5. Budgets 2019-2020</p>	<p>M. Yves nous informe que l'argent des activités d'autofinancement relié au projet éducatif de cirque sera reporté en 20-21.</p> <p>Document objectifs et principes 2020-2021 : M. Yves nous explique la modification de la nomination du document et nous informe aussi qu'il n'y a aucune coupure prévue aux budgets de l'an prochain : 264 000 \$ dans le budget 500 et 33 000\$ dans le 600. La différence est dû à l'instauration d'une classe de maternelle 4 ans à temps plein à Cacouna et d'une 4-5 ans à temps plein à St-Arsène.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Fortier</p> <p>QUE le budget 2020-2021 soit accepté.</p> <p style="text-align: center;">Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2020-06-003]</p>	<p><i>Mme Daisy fera parvenir la résolution aux ressources financières.</i></p>
<p>6. Normes et modalités :</p> <p>Remise de bulletin/évaluation/note de passage</p>	<p>M. Yves mentionne qu'en raison de la non-présence des élèves à la 3^e étape, aucune évaluation du ministère ne sera faite en fin d'année, mais qu'une nouvelle légende sera utilisée sur le bulletin des enfants; R, NR et NÉ.</p> <p>Les enseignants utiliseront leur jugement tout en se fiant au portrait de l'étape 1 et 2 et devront indiquer la réponse de passage ou non sur le bulletin.</p> <p>Les bulletins seront disponibles sur Mozaïk d'ici le 10 juillet prochain.</p>	<p><i>Mme Daisy avisera les parents par courriel dès que les bulletins seront disponibles sur Mozaïk.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7. Rapport annuel</p>	<p>M. Yves présente la version officielle du rapport annuel avec les réalisations de cette année et les objectifs pour l'an prochain.</p> <p>Tous l'acceptent avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Objectif 5, changer 10 minutes pour 60; -Inverser les noms des deux membres au comité de parents. <p>Il sera présenté à l'assemblée générale en septembre prochain pour adoption et envoi aux parents des deux écoles.</p>	<p><i>Mme Daisy mettra ce point à l'ordre du jour de l'assemblée générale de septembre prochain pour adoption.</i></p>
<p>8. Plan d'action pour prévenir l'intimidation (Évaluation de fin d'année)</p>	<p>M. Yves nous présente le parcours de l'année présente.</p> <p>Mme Frédérique nous informe qu'en raison de la Covid-19, les ateliers de prévention en classe reprendrons en 20-21.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu</p> <p>QUE le plan de lutte 2019-2020 soit accepté et déposé sur le site de nos écoles à partir du 30 juin.</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-06-004]</p>	<p><i>Mme Daisy le déposera sur le site de l'école au 30 juin.</i></p>
<p>9. Code de vie 2020-2021</p>	<p>M. Yves explique que l'application du code de vie restera la même l'an prochain. Cependant, nous nous questionnons à savoir si nous devrions le modifier en lien avec les règles de distanciation. M. Yves en parlera avec son équipe-école.</p>	<p><i>Mme Daisy mettra ce point à la prochaine rencontre équipe-école</i></p>
<p>10. Objectifs/principes/répartitions 2020-2021 (résolution)</p>	<p>Ce point a été discuté et adopté au point 5.</p>	
<p>11. Organisation scolaire 20-21</p>	<p>M. Yves mentionne que nous aurons les acceptations/refus des demandes de dérogation au plus tard en début d'août et que nous aurons nos chiffres officiels à ce moment.</p> <p>À présent, il y a un risque de dépassement à Cacouna. Advenant le cas, nous aviserons les membres du conseil par courriel, afin d'accepter les dépassements ou de jumeler les niveaux.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>12. Petit matériel et facture des cahiers d'activités 20-21</p>	<p>M. Yves nous informe qu'en raison de la pandémie, nous ne commanderons pas d'agenda pour les élèves cette année. Aussi, aucune augmentation majeure pour les cahiers d'activités, ni pour les listes du petit matériel.</p> <p>Mme Daisy fera parvenir les documents, par courriel, aux membres, pour adoption. Dès qu'acceptés, elle les fera parvenir par courriel aux parents et les déposera sur le site Internet de l'école.</p>	<p><i>Mme Daisy fera parvenir les listes du petit matériel ainsi que les factures des cahiers d'activités aux membres pour adoption. Puis, les enverra par courriel aux parents et les déposera sur le site Internet.</i></p>
<p>13. Rentrée scolaire 2020-2021</p>	<p>M. Yves nous informe qu'en lien avec la situation de pandémie, il se peut que notre rentrée se fasse comme par les années antérieures, mais il se peut aussi que l'école soit à la maison ou en petit groupe. Nous en serons informés en temps et lieu.</p>	
<p>14. Photographie scolaire 2020-2021</p>	<p>M. Yves nous informe que les finissants ont procédé à la photo de fin d'année, sans toge, ni chapeau, à l'extérieur. Ce fut des photos magnifiques et pour l'an prochain, nous nous questionnons à savoir si la photo de la rentrée se fera à l'intérieur ou à l'extérieur.</p> <p>M. Yves en discutera à son équipe-école et nous fera un retour.</p>	<p><i>Mme Daisy mettra ce point à la prochaine rencontre équipe-école en 20-21.</i></p>
<p>15. Travaux école St-Arsène</p>	<p>M. Yves nous annonce que les travaux sont reportés à l'été 2021 pour St-Arsène en raison des retards en lien avec la pandémie. Pour Cacouna, des plans sont en préparation pour refaire les infrastructures d'ici trois ans.</p>	
<p>16. Comité de parents</p>	<p>M. Yves demande à Mme Valérie si les changements au calendrier scolaire 20-21 ont été acceptés en lien avec les Jeux du Québec. Celle-ci mentionne qu'elle posera la question à sa prochaine rencontre qui aura lieu dans deux jours.</p>	
<p>17. CCSÉHDA</p>	<p>Les documents ont été envoyés par courriel aux membres.</p>	
<p>18. Correspondance</p>	<p>M. Yves nous informe que les billets achetés pour le souper de la Fondation loupérienne sont reportés à l'an prochain et que les personnes gagnantes de cette année pourront y aller s'ils sont encore sur le conseil d'établissement. Sinon, les billets seront tirés parmi les nouveaux membres.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>19. Questions de l'assemblée</p>	<p>Mme Daisy demande si le projet de cirque reprendra l'an prochain; M. Yves répond que oui à moins que la situation en lien avec la pandémie nous l'interdise.</p> <p>Mmes Jessica et Sabrina demandent si les vestiaires seront accessibles l'an prochain. M. Yves répond que la santé publique nous donnera les recommandations et que nous devons trouver une nouvelle méthode surtout pour les jours de pluie/neige, si nous pouvons les utiliser.</p> <p>Service de garde 20-21; M. Yves et Mme Sylvie nous expliquent que nous sommes à capacité maximum et que si la distanciation ne nous permet pas d'accepter tous les élèves inscrits, nous devons communiquer avec certains parents d'élèves. Nous débiterons par les élèves de 5^e-6^e années puisqu'ils sont aptes à rester seuls à la maison. Nous prioriserons les élèves plus jeunes, qui ne seront pas aptes à se garder seuls.</p>	
<p>20. Prochaine rencontre</p>	<p>L'assemblée générale annuelle suivi du premier conseil d'établissement aura lieu lundi le 14 septembre 2020, à 19 h, à l'école de St-Arsène.</p> <p>Tous sont en accord.</p>	
<p>21. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard QUE l'assemblée soit levée à 20 h 40.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2020-06-005]</p>	

Cynthia Parent, présidente

Yves Ouellet, directeur